



Combs la Ville, le 16 décembre 2014

## La CGT FAPT 77 : première organisation syndicale au Réseau en Seine et Marne.

C'est dans un contexte difficile (hausse du chômage, gel des salaires, restructurations permanentes à la Poste...) que les 1010 inscrits, en Seine et Marne pour le Réseau, étaient appelés à voter pour leurs différents représentants au CT et dans les commissions paritaires tant au niveau national que départemental. C'est aussi la première fois que le vote se déroulait sur plusieurs journées (du 1 au 4 décembre) et uniquement par vote électronique.

La participation a été bonne puisqu'il y a eu un taux de participation de 82.57% (834 votants), même si nous avons eu connaissance de quelques dysfonctionnement concernant le mode de scrutin. Des votes sont apparus comme « vote blanc » alors que ce n'était pas le choix des collègues concernés.

La CGT tient à remercier les 212 collègues ayant voté pour ses listes, la plaçant en tête avec 27.72% des suffrages (+1.14%) et permettant d'avoir des élu-e-s dans toutes les commissions paritaires ! L'ensemble de ces éléments représente un puissant levier pour se faire respecter, faire respecter ses droits. C'est aussi un vote qui sanctionne les choix stratégiques de La Poste au Réseau !

	SUD	CGT	FO	CFTC CGC UNSA	CFDT
VOIX	174	212	134	69	176
POURCENTAGE	22.75	27.71	17.52	9.02	23.01
Différence 2011/2014	-4.55	+1.14	+0.28	Pas de comparaison possible	+1.31

Les élus de la CGT FAPT 77 aux commissions consultatives paritaires (ACO), aux commissions administratives paritaires (AFO) ainsi que les élus au comité technique (CT) continueront de porter « la voix des urnes » pendant toute la durée de leur mandat (4 ans). Il en sera de même pour les représentants CGT FAPT 77 au CHS CT départemental.